

*Renforcement des partenariats : la mobilité humaine au service du
développement durable*

FMMD 2014-2015
République de Turquie, présidence en exercice

Note conceptuelle finale
Février 2015

Introduction

La migration internationale est l'une des forces majeures qui façonnent le monde d'aujourd'hui – en termes économiques, sociaux, politiques, démographiques et culturels. L'ONU estime à 232 millions le nombre de migrants internationaux, comportant une proportion de femmes presque égale à celle des hommes, soit 3,2 % de la population mondiale. Un nombre encore plus important de personnes sont profondément affectées par la migration internationale : anciens migrants, migrants éventuels, migrants de courte durée, ceux qui emploient des migrants ou travaillent avec eux, ceux qui bénéficient des services fournis par les migrants, ceux qui vivent à côté d'eux, ceux qui ont des migrants comme clients ou utilisateurs et – en particulier – les familles et les amis des émigrés, restés au pays.

La migration internationale – définie par les Nations Unies comme un déplacement vers un autre pays pour une période d'au moins un an – s'inscrit dans un contexte plus vaste de mobilité internationale, dans lequel des personnes se rendent d'un pays à l'autre de différentes manières, pour de multiples raisons qui souvent se recoupent. Dans de nombreux cas, les personnes se déplacent régulièrement entre deux ou plusieurs pays, menant des vies véritablement transnationales. La mobilité internationale est de plus en plus imbriquée dans la vie quotidienne, à notre époque, et est un facteur de développement qui prend une importance croissante.

Les migrants dont les droits humains sont dûment promus et respectés, qui sont bien intégrés dans les pays où ils vivent et qui peuvent exercer leurs talents et investir leur énergie dans des emplois productifs et un travail décent, peuvent contribuer considérablement au développement de leurs pays d'origine et de destination, ainsi qu'au bien-être de leur famille et de leur communauté, tout en apportant une valeur ajoutée économique, sociale et culturelle, et en s'épanouissant en tant que personnes. L'établissement d'un cadre d'action propice à des migrations sûres, ordonnées, bien gérées et fructueuses, se déroulant dans des conditions d'équité, respectant les droits humains et la dignité de chaque être humain, est une condition nécessaire pour tirer pleinement parti du potentiel de développement de la migration internationale et prévenir les manifestations négatives comme le travail forcé, la traite d'êtres humains, le trafic illicite de migrants, la discrimination et la xénophobie.

La migration est une force dont les contributions positives au développement peuvent être renforcées par la coopération des Etats à toutes les étapes de l'expérience de migration – départ du pays d'origine, transit, séjour temporaire, arrivée dans un pays de destination et installation, circulation ou retour. Cependant, la migration peut aussi avoir des effets négatifs tels que, par

exemple, le gaspillage de compétences de migrants qui ne sont pas bien intégrés aux marchés du travail dans les pays de destination, ou des répercussions néfastes sur la cohésion sociale dans les pays de destination et, parfois, sur les droits humains des migrants ; ces problèmes doivent être identifiés et surmontés afin d'exploiter les possibilités pour la migration de contribuer utilement au développement.

Depuis longtemps, la Turquie est un carrefour des migrations internationales. Avec sa vaste expérience dans le domaine de la migration et du développement, la Turquie s'emploie à réaliser le potentiel de développement des migrants afin de maximiser les avantages de la mobilité humaine.

Dans cet esprit, la Turquie a le privilège d'assumer la présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) pour une période de 18 mois, de juillet 2014 à décembre 2015. Le FMMD est un lieu d'échanges unique où les responsables politiques et les praticiens peuvent débattre des chances et défis concrets qui se présentent au croisement de la migration et du développement. Dans ce cadre informel et non contraignant, des idées et des données d'expériences sur les politiques visant à renforcer les avantages de la migration et à réduire ses coûts peuvent être élaborées, débattues et mises en commun dans les tables rondes et les réunions thématiques, et en utilisant les mécanismes du FMMD, tels que la Plate-forme pour les partenariats et dans celle-ci, la base de données des politiques et pratiques.

Objectifs de la présidence turque

Les objectifs de la présidence turque se résument en trois points :

1. Renforcer la migration centrée sur les migrants

Considérant le FMMD comme une enceinte où les Etats peuvent discuter et œuvrer de concert dans la gestion des migrations, la présidence turque vise à donner la priorité aux droits, à la dignité et au bien-être des migrants dans la gestion des migrations, en intégrant diverses perspectives, notamment les opinions de la société civile et des migrants eux-mêmes.

2. Reconnaître les incidences de la migration sur le développement dans les politiques publiques

Le FMMD devrait contribuer à la prise en considération de la migration dans les discussions sur la politique de développement à tous les niveaux, du niveau local au niveau mondial, jusqu'à l'adoption du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

3. Mobiliser les parties prenantes concernées pour renforcer les liens entre la migration et le développement

Tout en préservant la nature du FMMD, un processus dirigé par les Etats, la Turquie réunira toutes les parties prenantes concernées pour mener un dialogue, inclusif, transparent et transformateur, en continuant à mettre l'accent sur le développement et en encourageant une plus grande contribution des acteurs du développement. Des éléments du FMMD faciliteront le dialogue entre les Etats, et entre les Etats et un vaste éventail d'acteurs de la société civile (notamment les migrants et les organisations de migrants), le secteur privé, les organisations internationales et d'autres parties prenantes.

Thème du FMMD 2015 : Renforcement des partenariats : la mobilité humaine au service du développement durable

Les thèmes abordés au FMMD ont évolué depuis ses premières réunions, ce qui atteste du suivi des questions qui restent préoccupantes ainsi que de la capacité à inclure les nouvelles questions émergentes. Le thème principal de la présidence turque s'intitule : « Renforcement des partenariats : la mobilité humaine au service du développement durable ». On reconnaît ainsi que les migrations internationales ne peuvent pas être gérées efficacement par un pays à lui seul, ni par les Etats sans la coopération d'autres parties prenantes – parmi lesquelles les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et les migrants eux-mêmes. Ce thème souligne aussi que la mobilité au sein du cadre stratégique approprié est un facteur positif pour le développement.

Trois tables rondes, comportant chacune deux sessions, approfondiront le thème principal ; en outre, trois réunions thématiques seront consacrées à des questions transversales afin de fournir davantage de contributions fondées sur des données factuelles dans les tables rondes. Les thèmes proposés pour les tables rondes et les réunions thématiques qui s'y rapportent sont les suivants :

Table ronde 1 : La mobilité humaine et le bien-être des migrants

Cette table ronde pourrait avoir comme objectif de définir des formes spécifiques de coopération entre les Etats, et entre les Etats et d'autres parties prenantes pour : a) protéger et promouvoir les droits humains dans le contexte de la mobilité et b) améliorer la transparence et réduire les coûts associés au recrutement et au transfert de fonds.

- 1.1 : Partenariats visant à promouvoir l'inclusion et à protéger les droits humains de tous les migrants afin de tirer pleinement parti des avantages de la migration
- 1.2 : Réduire les coûts humains et financiers de la migration internationale, en particulier de la migration de travail : approches coopératives aux pratiques de recrutement équitables et baisse du coût des rapatriements de fonds

L'importance de protéger les droits humains de tous les migrants a été soulignée à chaque FMMD, en insistant en particulier sur les droits sociaux et du travail. Bien que l'on prenne constamment conscience des difficultés auxquelles sont confrontés les migrants pour faire valoir leurs droits, les abus sont encore beaucoup trop fréquents. Des partenariats spécifiques et pragmatiques entre les pays d'origine, de transit et de destination, et également entre les partenaires non gouvernementaux, peuvent contribuer de manière très concrète au bien-être des migrants et renforcer leurs contributions au développement de leur pays d'origine et des pays de destination. Des partenariats aux fins de l'inclusion et de la protection des droits des migrants sont particulièrement importants à la lumière des défis émergents associés à la relation entre la mobilité et les questions de sécurité ; ils devraient s'inspirer du principe de responsabilité partagée et s'appuyer sur une approche fondée sur le développement. Tous les pays présents dans le cycle migratoire doivent promouvoir et protéger les droits humains de tous les migrants, quel que soit leur statut.

Un plus grand bien-être découle de l'amélioration des capacités économiques et sociales des migrants et y contribue. Un moyen d'y parvenir est de faire en sorte que les migrants puissent conserver une plus grande part de l'argent qu'ils gagnent en diminuant les coûts des transactions associés à la mobilité. Des progrès ont été accomplis dans deux domaines qui sont essentiels dans l'expérience de nombreux migrants : les transferts de fonds et le recrutement de main-d'œuvre. Cette table ronde peut faire le point sur les initiatives en cours visant à réduire les coûts de la migration

dans ces domaines et dans d'autres, mises en œuvre directement par les Etats ou dans le cadre d'organisations internationales comme l'OIM, la Banque mondiale et l'OIT.

Souvent, les migrants payent des frais élevés aux agences de recrutement pour accéder à un emploi à l'étranger. Dans certains cas, il s'avère que l'emploi est beaucoup moins rémunérateur ou plus dangereux que ce qui a été promis, ou n'existe pas. Contrôler le recrutement est difficile, en raison du grand nombre de petits opérateurs et sous-traitants qui échappent facilement à la réglementation. Les procédures de recrutement ont été analysées dans de nombreuses régions du monde et des principes ont été formulés ; la question peut maintenant donner lieu à l'élaboration de politiques. L'exposition des problèmes, des expériences et des succès dans divers pays et dans les initiatives de coopération entre les parties prenantes – les gouvernements, les agences de recrutement, les syndicats, les employeurs privés, les organisations de la société civile et les services publics – pourrait mettre en évidence les possibilités de diffuser des pratiques de recrutement équitables.

Le FMMD peut donner un nouvel élan aux efforts entrepris pour réduire les coûts des rapatriements de fonds pour les migrants dans leur pays d'origine, en mettant l'accent sur la nécessité d'avoir des partenariats plus solides entre les Etats, les organes de réglementation et le secteur privé. Tous ces partenaires doivent collaborer pour promouvoir davantage de transparence et une plus grande compétition entre les services de transfert de fonds, ainsi que l'utilisation de nouvelles technologies et de nouveaux produits.

Table ronde 2 : La migration comme facteur de développement

Les résultats de cette table ronde pourraient être une étude approfondie de l'intégration, au niveau sectoriel, de la migration dans la planification, et un éventail de stratégies pour la mise en œuvre des cibles et des indicateurs relatifs à la migration qui peuvent apparaître dans les objectifs de développement durable.

2.1 : Intégrer la migration dans la planification au niveau sectoriel

2.2 : Réussir la migration après 2015 ; mise en œuvre des objectifs de développement durable

L'évaluation des incidences et des effets de la migration dans différents secteurs prend une importance croissante dans de nombreux pays émergents. Les considérations liées à la migration devraient être intégrées aux politiques de développement sectorielles. L'intégration de la migration dans les débats couvrant un large éventail de domaines d'action dans les pays de destination est aussi un facteur important pour assurer la cohérence entre les politiques d'immigration, les politiques de l'emploi qui répondent aux besoins du marché du travail et les politiques de coopération pour le développement. La présidence turque en exercice s'inspirera des résultats du deuxième Dialogue de haut niveau ainsi que des discussions du FMMD sur l'intégration.

La capacité à retenir et à attirer une main-d'œuvre qualifiée, et à utiliser les compétences que recèle la diaspora est essentielle pour qu'un pays reste compétitif dans l'économie mondiale. Dans les secteurs mondialisés qui dépendent des compétences, comme les technologies de l'information, l'ingénierie, les biotechnologies, la finance internationale et d'autres secteurs, la politique de migration doit faire partie de la stratégie nationale. Des études de cas sur le rôle des talents mobiles dans le développement de secteurs particuliers pourraient fournir de bonnes pratiques qui peuvent être adaptées à d'autres cadres. Un autre point doit être examiné de manière approfondie : la nécessité pour le marché du travail et les politiques de migration de prendre en considération la demande de main-d'œuvre faiblement qualifiée qui existe dans des secteurs comme l'agriculture et

les soins à la personne, et par conséquent, la nécessité d'améliorer la protection de ces travailleurs et le respect de leurs droits

Lorsque le 8^e FMMD se réunira à Istanbul, le programme de développement pour l'après-2015 aura pris forme. Les étapes suivantes immédiates consisteront à analyser la place de la migration dans les objectifs de développement durable et à étudier les moyens d'atteindre les cibles relatives à la migration indiquées dans le programme pour l'après-2015 ainsi que la contribution éventuelle du FMMD à cette action. Cette table ronde pourrait aussi prendre en considération la mise en œuvre des objectifs de développement durable se rapportant à la migration qui ne mentionnent pas la migration, mais qui seront néanmoins fortement affectés par les tendances de la mobilité internationale. La table ronde débattrait aussi de la manière dont le FMMD pourrait répondre à la suggestion formulée dans le rapport de synthèse du Secrétaire général sur le programme de développement durable pour l'après-2015, à savoir examiner l'instauration sur une base volontaire d'un mécanisme participatif à plusieurs niveaux, piloté par les Etats, et s'appuyant sur des données factuelles afin de suivre les progrès accomplis, notamment en procédant à des examens thématiques à l'échelle mondiale, à intervalles réguliers.

Table ronde 3 : Renforcer la coopération internationale sur les questions émergentes en matière de migration et de mobilité

L'objectif de cette table ronde est d'actualiser le programme du FMMD pour s'assurer qu'il est en adéquation avec les événements qui se déroulent dans le monde d'aujourd'hui, en introduisant ou en poursuivant l'étude de questions nouvelles et émergentes dans le domaine de la migration internationale.

- 3.1 : Renforcement du développement humain et de la sécurité humaine pour les migrants forcés qui sont contraints de traverser des frontières internationales par le biais de la coopération internationale en ce qui concerne l'accès au marché du travail, les possibilités d'éducation, le regroupement familial et d'autres possibilités de mobilité.
- 3.2 : Partenariats entre le secteur privé et le gouvernement pour soutenir l'entrepreneuriat des migrants et de la diaspora, et la création d'emplois, en ciblant les petites et moyennes entreprises.

La mobilité humaine est un domaine d'investigation et d'élaboration de politiques en constante évolution. De nouvelles questions surgissent et celles qui existent revêtent une plus grande importance selon les circonstances. Par conséquent, la présidence turque du FMMD s'emploiera à élargir l'espace de coopération internationale pour aborder les questions nouvelles et émergentes en matière de migration. Une de ces questions est le rôle que peuvent jouer, en tant qu'agents et bénéficiaires du développement, les personnes qui sont contraintes de traverser des frontières internationales pour échapper aux effets de catastrophes d'origine humaine ou naturelles – résultant de forces telles que la dégradation de l'environnement, les conflits armés ou les troubles politiques. Une autre est le potentiel qu'offrent les partenariats public-privé pour aider les entrepreneurs migrants et les entrepreneurs de la diaspora à créer ou à développer des entreprises.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a déclaré que 2014 était la pire année pour les déplacements humains depuis la Seconde Guerre mondiale. Les budgets gouvernementaux étant en proie à des difficultés dans la plupart des pays, et en particulier dans les pays accueillant des réfugiés, le modèle traditionnel de « soins et entretien » qui s'applique aux réfugiés et à d'autres migrants forcés, y compris à ceux qui sont touchés par des catastrophes

naturelles et la dégradation de l'environnement, n'est pas viable. En outre, il les prive de la possibilité d'utiliser leur énergie et leurs talents pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, ce qui procure aux personnes un sentiment de dignité et de satisfaction partout dans le monde. Le gaspillage de potentiel humain qui résulte lorsque des personnes déplacées sont forcées d'être inactives ou de travailler dans l'économie souterraine est tout à fait tragique et a de graves conséquences pour les communautés d'accueil.

Les organismes d'aide humanitaire étudient des approches de développement pour répondre aux besoins des migrants qui sont contraints de traverser des frontières ; cependant, les organismes de développement et les autorités en charge des migrations ainsi que d'autres parties prenantes doivent aussi être associés à ce débat. Une approche de migration et développement pourrait être proposée au FMMD, en considérant que l'immobilité de ces populations (notamment l'incapacité à retourner dans leur pays d'origine) pourrait avoir un effet négatif sur leur situation déjà difficile. Il convient de noter que le HCR s'est félicité de l'inclusion de ce thème dans le programme du FMMD. Le FMMD 2015 devrait donc discuter des moyens que pourrait mettre en œuvre la coopération internationale concernant la mobilité et l'accès au marché du travail pour ces migrants, dans une perspective gagnante pour le partage du fardeau au-delà des approches humanitaires traditionnelles. Envisager les déplacements dans un cadre de migration et développement peut aboutir à l'élaboration d'approches pouvant bénéficier aux migrants qui ont été contraints de quitter leur pays d'origine, ainsi qu'aux pays d'asile et aux pays qui ont besoin de l'énergie et des compétences des migrants. Cela est particulièrement important pour les pays ayant accueilli des populations massives de migrants qui ne peuvent pas retourner dans leur pays pour de longues périodes. La mobilité internationale peut jouer un rôle en réduisant les difficultés auxquelles sont confrontés ces pays.

Un exemple extrêmement pertinent est celui de la Turquie, qui accueille aujourd'hui près de 2 millions de Syriens bénéficiant d'une protection temporaire, dont 250 000 vivent dans des centres d'hébergement. Le Gouvernement de la Turquie a dépensé plus de 5 milliards de dollars E.-U. pour prendre soin d'eux, et la population turque bien davantage. Les déplacements massifs se poursuivent. D'autres pays accueillant d'importantes populations de réfugiés font face à des problèmes similaires. Nous devons de toute urgence trouver des accords viables à long terme pour les Syriens et d'autres migrants forcés, et pour cela, des politiques novatrices impliquant le développement et la mobilité, ainsi que des secours humanitaires seront nécessaires.

Ce thème devrait figurer à l'ordre du jour du Sommet humanitaire mondial, que la Turquie accueillera en 2016. Le FMMD offre l'occasion à la communauté internationale d'élaborer des approches en matière de politique à partir desquelles de solides résultats pourront être obtenus au Sommet humanitaire mondial.

Une deuxième question qui attire davantage l'attention au FMMD, et à plus grande échelle, est le potentiel qu'offrent les partenariats public-privé pour aider les entrepreneurs migrants et les entrepreneurs de la diaspora à créer ou à développer des entreprises, et ainsi, dans de nombreux cas, à être autonomes et à créer des emplois pour d'autres personnes. Tant le secteur privé que les autorités gouvernementales ont un rôle essentiel à jouer en créant les conditions pour que ces entrepreneurs puissent prospérer ; néanmoins, ils communiquent ou collaborent peu dans ce domaine. Les petites et moyennes entreprises sont les plus dynamiques en termes de création d'emplois dans les économies de marché, et de nombreux migrants sont attirés par l'entrepreneuriat dans le secteur des PME, en tant qu'investisseurs dans leur pays d'origine de même que dans les pays où ils résident. Cependant, dans bien des cas, ils manquent d'expérience et n'ont pas les relations nécessaires pour accéder au crédit, aux marchés et aux technologies. Cette table ronde

étudiera le bilan de la coopération entre le secteur privé et le secteur public ainsi que les possibilités qu'elle offre pour aider les entrepreneurs dans les communautés immigrées, avec pour objectif d'accorder une attention particulière au potentiel de croissance et de création d'emplois des entrepreneurs de la diaspora et de promouvoir les outils nécessaires permettant aux acteurs du gouvernement et du secteur privé de collaborer pour les soutenir.

Réunions thématiques sur des questions transversales

Réunion thématique I : La migration dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015

En raison du calendrier des négociations pour l'après-2015, la première réunion thématique sous la présidence turque a eu lieu à un stade précoce du processus du FMMD. Elle a discuté du traitement de la migration et de la place qu'elle occupe dans le programme de développement pour l'après-2015. La réunion a aussi mis en lumière des exemples nationaux d'initiatives en cours de réalisation qui répondent à deux des cibles relatives à la migration qui sont proposées dans le rapport du Groupe de travail ouvert des Nations Unies : la cible 8.8, protéger les droits au travail de tous les travailleurs, y compris les travailleurs migrants ; et la cible 10.7, faciliter des migrations et une mobilité ordonnées, sûres, régulières et responsables. La réunion thématique était structurée autour de ces deux cibles, mais d'autres cibles importantes relatives à la migration indiquées dans le rapport du Groupe de travail ouvert ont aussi été débattues. Cette réunion a aussi examiné la manière d'incorporer la migration dans la mise en œuvre par les Etats des objectifs de développement durable qui ne mentionnent pas la migration, mais qui seront néanmoins fortement affectés par les tendances de la mobilité internationale.

Réunion thématique 2 : Le rôle des communications dans la promotion d'une large reconnaissance des avantages de la migration, l'amélioration de la perception des migrants par le public, la lutte contre la discrimination et la promotion de l'intégration.

Le bien-être des migrants est facilité lorsque les avantages de la migration sont largement reconnus et diffusés. Une réunion thématique sera donc consacrée au rôle des outils de communication dans l'amélioration de la façon dont le public perçoit les migrants et la migration, et la promotion d'une meilleure intégration. Le public doit être informé de l'importance des contributions des migrants au développement économique, social et culturel dans les pays de destination ainsi que dans les pays d'origine. Une utilisation sophistiquée des médias sociaux et des médias traditionnels, ainsi que des contacts directs avec les migrants se sont avérés efficaces dans certaines situations pour prévenir le renforcement d'attitudes xénophobes et promouvoir le respect des droits humains des migrants. Une intégration réussie ne contribue pas seulement au bien-être des migrants, mais renforce aussi leur capacité de contribuer à leurs pays d'origine et de destination, ce qui a un effet positif sur la perception des migrants.

Réunion thématique 3 : Reconnaître les contributions des femmes migrantes au développement économique et social dans les pays d'origine et de destination, et répondre à leurs besoins spécifiques, en particulier en ce qui concerne le respect de leurs droits humains.

Bien que les femmes constituent environ 48 % des migrants internationaux dans le monde, leurs besoins spécifiques et leurs contributions potentielles sont souvent ignorés, en particulier dans des domaines tels que le soutien au développement d'entreprises par la diaspora et les migrants. De la même manière, les femmes sont souvent traitées simplement comme des victimes et non comme des

agents compétents lorsqu'elles sont forcées d'émigrer. Une réunion thématique étudiera les politiques qui affectent différemment les femmes. Les besoins spécifiques et les contributions au développement des femmes migrantes sont un thème transversal et souvent négligé, présent dans toutes les tables rondes du FMMD, et feront l'objet de la troisième réunion thématique du FMMD en 2015.

La structure du FMMD 2014-2015

Beaucoup a été accompli pour trouver les moyens de renforcer le FMMD. L'évaluation du FMMD effectuée en 2012 par les Etats participants a reconnu la nécessité de mettre en place des processus, des mécanismes de financement, des structures de soutien et des outils appropriés afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacités du FMMD. La présidence suédoise, de janvier 2013 à juin 2014, a pris d'importantes mesures pour élaborer de nouveaux cadres et de nouvelles méthodes de travail afin d'accentuer l'impact du FMMD. Il faut continuer de progresser dans ce sens.

La Turquie poursuivra les efforts déployés par les précédentes présidences pour développer le FMMD, en tant que processus coopératif dirigé par les Etats et associant beaucoup d'autres parties prenantes. Cette action s'articulera autour de trois volets : 1) le format du Sommet du FMMD et des réunions préparatoires ; 2) l'interaction avec les différentes parties prenantes, et 3) le processus du FMMD.

1) Les réunions du FMMD qui auront lieu en 2014-2015 seront interactives et inclusives :

- **Tables rondes du FMMD** consacrées à des **thèmes** qui reflètent les priorités et les préoccupations des gouvernements participants et bénéficient du soutien de la société civile, des organisations internationales et des processus pertinents
- **Réunions thématiques** visant à promouvoir des tables rondes du FMMD davantage fondées sur des données factuelles et à examiner des thèmes transversaux et émergents, en particulier le rôle des femmes migrantes
- **Réunions préparatoires** du Groupe de pilotage et des Amis du Forum, accompagnées de programmes complémentaires qui couvrent les questions de fond et celles relatives aux procédures
- Planification et organisation de **tables rondes gouvernementales** conformément aux termes de référence pour les équipes gouvernementales qui ont été établis

2) La coopération avec les différentes parties prenantes se poursuivra :

- Collaboration plus étroite avec le **Représentant spécial du Secrétaire général**, qui donne une orientation stratégique à la présidence
- Renforcement du partenariat avec le **Groupe mondial sur la migration** (GMG) et d'autres organisations multilatérales, notamment par des séances d'information et des échanges qui auront lieu régulièrement
- Interaction avec le **Bureau de coordination de la société civile du FMMD** aux fins de la coopération avec les Journées de la société civile et de la planification de l'Espace commun
- Une réunion ad hoc avec le **secteur privé**, qui s'appuiera sur les efforts entrepris par le passé pour exercer des activités commerciales dans le contexte de la migration internationale et dans le processus du FMMD, et contribuera à une large compréhension des questions et des tendances relatives à la migration internationale concernant le secteur privé. Le FMMD

étudiera la possibilité de collaborer avec des partenaires qui sont proches du secteur privé, comme le Forum économique mondial et le Processus de La Haye.

3) Les mécanismes opérationnels du FMMD seront renforcés selon les orientations du Plan de travail pluriannuel adopté au FMMD de Stockholm en 2014.

- Mise en œuvre des termes de référence pour les principaux mécanismes du FMMD : la **Troïka**, le **Groupe de pilotage** et les **Amis du Forum**
- Consultations stratégiques entre les membres de la Troïka du FMMD
- Planification et mise en œuvre du programme du FMMD avec la Troïka, le Groupe de pilotage et les Amis du Forum
- Etablissement d'un **plan de communication** pour le FMMD
- Utilisation de la **Plate-forme pour les partenariats** et de la **base de données sur les politiques et pratiques**, aux fins d'un partage de connaissances et de la coopération en matière de migration et développement
- Mise en place du **mécanisme de financement à long terme** visant à assurer la viabilité et la continuité du FMMD
- Mise à jour du **Plan de travail pluriannuel du FMMD** en coopération avec la Troïka, avec examen par le Groupe de pilotage
- Renforcement de l'**Unité de soutien** en vue d'aider à la mise en œuvre du programme de travail de la présidence, y compris l'organisation du Forum.

La 8^e réunion au sommet du FMMD aura lieu à Istanbul du 14 au 16 octobre 2015. Elle consistera en une cérémonie d'ouverture, des séances plénières (dont l'une sera consacrée à la Plateforme pour les partenariats), six tables rondes thématiques et une session sur l'avenir du Forum destinée aux chefs de délégation.

Les Journées de la société civile devraient précéder la réunion gouvernementale, et une session de l'Espace commun assurera l'interaction entre les deux.

Une réunion consacrée spécialement aux entreprises fera aussi partie du processus du FMMD, afin de mieux faire comprendre les questions liées à l'engagement du secteur privé dans les processus des migrations internationales. Cette réunion se penchera sur les préoccupations communes que posent les processus de migration aux parties prenantes commerciales et gouvernementales.

Renforcement de l'impact du FMMD sur l'établissement des programmes régionaux et multilatéraux connexes

La présidence turque en exercice s'emploie à communiquer les résultats du FMMD à d'autres processus d'établissement de programmes régionaux et internationaux dans lesquels le Forum joue un rôle clé. Sur la base de son expérience acquise en assumant la présidence du Processus de Budapest, la Turquie relancera les initiatives prises par le FMMD dans le passé pour mobiliser plus activement les dialogues régionaux sur la migration au sujet de ces questions lorsque leurs programmes se chevauchent avec celui du FMMD. Par exemple, la présidence en exercice du FMMD pourrait faire un exposé, lorsqu'elle est invitée à une réunion d'un Processus consultatif régional (PCR) ou inviter le président d'une réunion d'un PCR à participer à une réunion du FMMD.

La Turquie a assumé la présidence du G20 en 2015. Une manifestation parallèle au G20 a été planifiée, à ajouter au plan de travail turc du FMMD.

En 2016, la Turquie accueillera le Sommet humanitaire mondial, première manifestation humanitaire mondiale de cette ampleur. Le thème abordé lors de la table ronde 3.1 sera inscrit à l'ordre du jour du Sommet humanitaire mondial. Le FMMD offre l'occasion à la communauté internationale d'élaborer des approches en matière de politique à partir desquelles de solides résultats pourront être obtenus au Sommet humanitaire mondial.

En outre, en 2015, la Turquie s'associe à d'autres Etats Membres des Nations Unies pour négocier la forme finale du programme de développement pour l'après-2015. Une réunion thématique tenue au début de la présidence turque du FMMD a pris en considération une approche collaborative pour recommander que la migration soit prise en considération de manière appropriée dans les objectifs de développement durable pour la période 2016-2030. Une position exprimée par de nombreux Etats qui participent au FMMD pourrait influencer sur la forme finale du programme – tout en respectant le caractère non contraignant et informel du FMMD.

Dans tous ces contextes, la Turquie s'emploiera à promouvoir les liens entre la migration et le développement, ainsi que les résultats du processus du FMMD.

Coopération avec le système des Nations Unies

Depuis la tenue du deuxième Dialogue de haut niveau sur la migration et le développement, organisé par l'ONU en 2013, le FMMD est entré dans ce que l'on pourrait considérer comme la deuxième phase de son évolution. Il a atteint sa maturité en tant que plate-forme de consultation et de collaboration, et les Etats participants ont clairement affirmé son utilité. Il élabore des procédures et des mécanismes qui lui permettront de s'appuyer sur les forces existantes. La Suède et les autres pays ayant assumé précédemment la présidence du FMMD ont déployé des efforts remarquables pour améliorer l'efficacité de la coopération en matière de migrations entre tous les partenaires. Le leadership compétent du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement, M. Peter Sutherland, a renforcé les liens entre et le FMMD et le système des Nations Unies.

La Déclaration adoptée lors du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement en 2013 a reconnu que le système des Nations Unies pouvait tirer des avantages des discussions et des résultats du FMMD. A son tour, le FMMD, en tant qu'unique plate-forme mondiale dirigée par les Etats pour la migration et le développement, est bien placé pour faire progresser les recommandations du Dialogue de haut niveau, incluses dans la Déclaration des Etats participants, le programme d'action en huit points du Secrétaire général et le plan d'action quinquennal en huit points de la société civile. Un grand nombre des thèmes figurant dans ces documents sont inscrits au programme du FMMD 2014-2015 : protection des droits humains des migrants, sensibilisation du public, réduction des coûts de la migration, intégration de la migration aux programmes de développement et établissement de partenariats.

Conclusion

La Turquie, située sur une importante route historique de migrations, a été un pays de transit et un pays d'origine pour les migrations. Des millions de ses citoyens vivent en Europe de l'Ouest pour la plupart et apportent leur contribution à la Turquie et également au développement de leurs pays de résidence.

Durant la dernière décennie, l'économie de la Turquie a connu une croissance soutenue, ce qui fait de ce pays une destination attractive pour les migrants. En outre, comme indiqué ci-dessus, la Turquie est un pays d'accueil, et pas pour la première fois, comme on l'a constaté ces dernières années, pour des centaines de milliers de personnes qui cherchent un refuge. La présidence turque du FMMD s'appuiera sur sa propre expérience, avec toutes les parties prenantes, pour élaborer des approches pragmatiques en matière de politique afin de renforcer les partenariats pour la mobilité humaine au service du développement durable.

Le FMMD continuera d'évoluer en tant que plate-forme d'échange d'informations, d'établissement de la confiance et de coopération entre les Etats et d'autres acteurs. Il a créé des mécanismes d'actions conjointes que pourront utiliser les Etats qui le souhaitent et a démontré sa capacité à offrir un espace sûr pour débattre de questions souvent sensibles et importantes. La présidence turque du FMMD est déterminée à s'appuyer sur ce qu'a accompli le FMMD pour établir des partenariats qui peuvent renforcer les avantages de la migration pour tous.